

CPE conseiller de la communauté éducative

Formation le 24 mars 2022 Rectorat de l'académie de Toulouse



Sommaire

- 1- CPE conseiller, que disent les textes règlementaires ?
- 1-1. Circulaire du 10-08-2015
- 1-2. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 18-07-2013

- 2. Définition du terme « conseil »
- 3. Diagnostic de la situation, une étape préalable à tout conseil
- 3-1. Travaux pratiques
- 3-2. Mise en commun

- 4. Démarche pour être de bon conseil
- 5. Rôle du conseiller
- 6. Posture d'un bon conseiller



1. CPE conseiller, que disent les textes règlementaires?



Circulaire du 10-08-2015

Ils ont auprès des chefs d'établissement un rôle de conseil **pour le respect des rythmes de vie et de travail des élèves,** en amont de l'élaboration des emplois du temps.

Ils conseillent l'équipe éducative et le chef d'établissement dans l'appréciation des mesures éducatives et de réparation ainsi que dans l'appréciation des sanctions disciplinaires.

ils conseillent le chef d'établissement et les membres de la communauté éducative **pour organiser les partenariats** avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l'école, les acteurs socio-économiques, notamment **dans le cadre du projet d'établissement.**

Ils repèrent les besoins de formation de ces personnels [assistants d'éducation] et **proposent des actions** de formation au chef d'établissement.



Circulaire du 10-08-2015

Ils contribuent avec { Psychologues EN] à l'accompagnement, au conseil et au suivi des élèves dans l'élaboration de leur projet personnel d'orientation, de leur poursuite d'études ainsi que de leur insertion sociale et professionnelle.

Les CPE peuvent également avoir un rôle de conseil auprès de l'adjoint gestionnaire de l'établissement sur l'organisation des lieux de restauration, d'hébergement pour les internats, de travail et de détente qui contribue au bien-être et à la qualité de vie des élèves.

Les CPE participent aux instances de l'établissement dont ils sont membres de droit (notamment les conseils d'administration, conseils de classe, conseils pédagogiques, conseils de discipline Mais aussi conseil de vie collégienne, conseil de vie lycéenne).



1-2. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 18-07-2013

- Contribuer, avec les enseignants, les professeurs documentalistes et les conseillers d'orientation psychologues, au conseil et à l'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur projet personnel.
- En lien avec les personnels enseignants et d'orientation, ils aident les familles ou les représentants légaux des élèves à l'élaboration et à l'accompagnement du projet personnel de chaque élève.
- Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent à la sérénité du climat scolaire.
- Conseiller le chef d'établissement, ainsi que les autres personnels, dans l'appréciation des punitions et des sanctions.
- Évaluer les besoins de formation des membres de l'équipe [vie scolaire] et proposer des formations.
- Conseiller le chef d'établissement pour organiser les partenariats avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l'école, les acteurs socio-économiques.
- Coopérer avec de nombreux partenaires, participer à des rencontres collectives auxquelles les parents sont associés et (à) contribuer aux actions éducatives culturelles, notamment artistiques, scientifiques et sportives.



2. Définition du terme « conseil »



Etymologie: consilium

1. Avis que l'on donne à quelqu'un sur ce qu'il doit faire.

Dans le langage religieux, *conseil* se dit souvent par opposition à *précepte*, pour exprimer qu'une chose est simplement recommandée comme bonne pour arriver à une perfection plus grande, mais n'est pas ordonnée.

- 2. Toute assemblée ayant pour mission de donner son avis ou de statuer sur certaines affaires.
- 3. Par extension, le lieu où siège le conseil.



3. Diagnostic de la situation, une étape préalable à tout conseil



- QUI ? Qui est concerné ? Qui y participe ? Définition d'un objectif
- QUAND? Qu'est-ce qui déclenche la procédure? À quelle fréquence est-elle exécutée?
 Quels sont les délais nécessaires à son exécution? —— Faits déclencheurs,
 contraintes de temps
- OU ? Où cela se passe-t-il ? Dans quel service, dans quelle classe? —— Émergence d'idées correctives ou préventives
- POURQUOI? Quelles sont les contraintes? Quels sont les leviers?
- COMMENT? De quelle manière? Quels sont les moyens nécessaires pour réaliser cette procédure Ressources et outils utilisés, logiciel/application, documentation...



Travaux de groupe en 3 temps

- 1- Présenter en 3-4 phrases une situation nécessitant un conseil (5 minutes)
- 2- Etablir un diagnostic par le questionnement (20 minutes) et proposer des conseils

Chaque situation est analysée par un groupe différent de celui qui a proposée la situation

3- Mettre en commun pour enrichir l'analyse et compléter les propositions de conseils

C'est à vous



Situations proposées par les participants

- Conseil auprès du chef d'établissement
- Conseil auprès des enseignants
- Conseil auprès de l'adjointe gestionnaire
- Conseil auprès d'un élève
- Conseil auprès des parents

Les travaux des stagiaires sont présentés dans un document à part intitulé « Analyse des situations et conseils »



Quelques constats suite aux travaux de groupes

- Analyse pertinente des situations qui s'appuie sur l'expérience acquise sur le terrain
- Des difficultés parfois à cibler des objectifs, à définir la méthodologie, à proposer des conseils
- Echanges riches lors de la mise en commun



4. Démarche pour être de bon conseil

Etablir un diagnostic préalable (diagnostic par questionnement) et faire une proposition d'intervention:

- 2- Planifier l'intervention dans ses grandes lignes tout en conservant une certaine flexibilité. Comme le conseiller intervient dans des milieux dynamiques et que les situations peuvent changer, il doit être à l'affût afin d'ajuster son intervention, le cas échéant;
- 3- Prévoir et faire les ajustements en concertation avec les protagonistes;
- 4- Consigner ce qui est dit et fait en lien avec ce qui est prévu et/ou ajusté d'un commun accord; (formaliser pour garder la trace)
- 5- Communiquer avec tous les protagonistes sur les divers aspects de la démarche, tant au plan des relations, du contenu que de la démarche elle-même (condition d'une relation de confiance)
- 6- Appliquer ce qui a été prévu et accompagner l'individu et/ou le groupe dans la démarche.
- 7- Enfin, l'évaluation de la démarche permet tant à la personne concernée qu'au CPE conseiller de mesurer ce qui a été fait et les résultats obtenus.

La démarche doit être efficace et éthique.



5. Rôle du conseiller



• Faire preuve d'une expertise que l'autre n'a pas implique des connaissances régulièrement réactualisées et une expérience suffisante dans son domaine;

Ces connaissances doivent lui servir non pas à dire à l'autre comment se comporter ou à faire ses choix à sa place, mais à l'accompagner dans les décisions que ce dernier jugera les plus judicieuses pour lui;

- Offrir une aide en lien avec les besoins d'un individu, d'un groupe ou d'une organisation;
- S'assurer de mettre en place tous les éléments possibles afin de soutenir la personne et/ou le groupe dans sa démarche.



6. Posture d'un bon conseiller



- Connaître les fonctionnements des individus, du collectif, des organisations;
- Maîtriser le processus d'accompagnement: aider à établir les objectifs recherchés, à explorer la réalité des situations, à identifier les solutions potentielles et à les évaluer, à mettre en place le plan d'action, à effectuer un suivi et à évaluer la performance en lien avec les objectifs;
- · Analyser et synthétiser;
- Être discipliné et organisé;
- Être en capable de réactivité et d'adaptabilité;
- Formaliser et communiquer;
- Posséder les habiletés relationnelles pour établir et maintenir des relations de coopération efficaces;
- Reconnaître les aspects humains du changement afin de faire les interventions les plus pertinentes auprès des personnes, là où elles se trouvent;
- · Résister au stress et à la pression;
- · Accepter l'échec, se remettre en cause;
- Être persévérant et patient;
- Être bienveillant et exigeant.